



Bureau Municipal

18 février 2016

Direction Proximité et Tranquillité -

Rapport à Monsieur le Maire

Bilan des doléances traitées par le Service Prévention - Sécurité en 2015

Dans le cadre de son action au quotidien le Service Prévention - Sécurité est amené à gérer de nombreuses doléances liées à la Tranquillité publique. Le présent rapport a pour objectif de présenter le bilan du traitement des doléances sur l'année 2015.

Origine des demandes

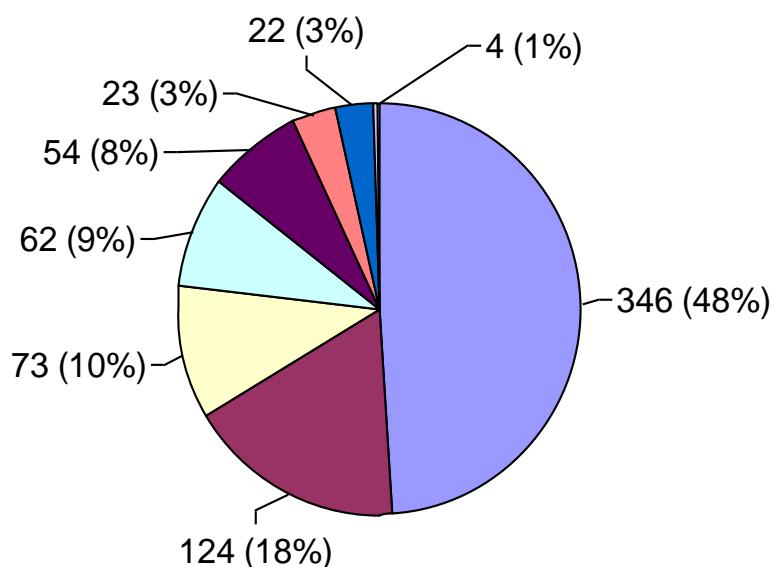
Au total, près de 708 doléances ont été traités l'année passée. Elles proviennent pour la moitié d'appels téléphoniques directement au service notamment à travers le numéro spécifique mis en œuvre dans le courant de l'année 2015 : le 02 43 47 45 75. Pour le reste, les demandes sont transmises par le Cabinet du Maire, les élus, les services et nos principaux partenaires notamment les bailleurs sociaux et privés.

Origine de la demande	Total
Appels téléphoniques	351
Fiches bailleurs	76
Agents Tranquillité Publique	49
Cabinet du Maire	46
Direction Tranquillité Publique	43
Services Internes	41
Elus	31
Lettres au Maire	17
Courriers électroniques	17
Syndics	15
Courriers	8
Cellule de Proximité	7
Visites au Service Tranquillité	7
Total global	708

Le type de demandes

Dans la majorité des cas, le service est interpellé au deux-tiers sur des questions liées à des troubles de Tranquillité publique dans le domaine public et / ou privé ainsi que des conflits de voisinage.

◆ Incidents niveau 1	Total
Troubles à l'usage du domaine public et/ou privé	346
Troubles de voisinage	124
Destructions et dégradations de biens privés	73
Atteintes morales aux personnes	62
Destructions et dégradations de biens publics	54
Vols	23
Atteintes à l'intégrité physique	22
Dysfonctionnements techniques	4
Total	708



■ Troubles à l'usage du domaine public et/ou privé
■ Troubles de voisinage
■ Destructions et dégradations de biens privés
■ Atteintes morales aux personnes
■ Destructions et dégradations de biens publics
■ Vols
■ Atteintes à l'intégrité physique
■ Dysfonctionnements techniques

L'étude plus poussée des différentes demandes pour troubles à l'usage du domaine public et / ou privé montre que c'est principalement l'occupation abusive d'espaces public et / ou privé qui conduit à la saisie du service en vue d'une intervention de nos équipes de terrain.

Occupation abusive d'espace public et/ou privé	158
Nuisances sonores	45
Zone de stationnement gênant / interdit	20
Consommation de produit stupéfiant	17
Chien non tenu en laisse par un individu	16
Présence des agents rassurante et dissuasive	12
Non renseigné	12
Suspicion de rixe	11
Présence dans une cour d'école fermée	9
Présence suspecte	7
Consommation d'alcool	6
Travaux de mécanique sur voie privée	4

Troubles majeurs	4
Détournement d'usage d'une installation	3
run	3
Stationnement illicite des gens du voyage	3
Alcoolisation en groupe	2
Chien non tenu en laisse par un groupe	2
Déchets	2
Etat d'ébriété	2
Nourrissage des animaux	2
Consommation de stupéfiant	1
Coup de feu	1
Encombrants	1
Présence sur le toit d'école	1
Travaux de mécanique sur la voie publique	1
Véhicule épave	1

Concernant les troubles de voisinage, l'essentiel des demandes (75%) concerne des problèmes de tapage nocturne ou diurne

Tapage nocturne	59
Tapage diurne	21
Aboiements	15
Non renseigné	15
Défaut d'entretien des espaces verts	9
Occupation abusive d'espace public et/ou privé	2
Déjection canine	1
Dispute / conflit	1
Stationnement sur la voie	1

Concernant les autres saisies du service, le détail sur chaque item permet de mieux appréhender la réalité des doléances qui parviennent en Mairie.

◆ Destructions et dégradations de biens privés	
Souillures	15
Squat de propriété privée	7
Autres dégradations	7
Dégradation de véhicule	6
Dégradation de porte de hall	5
Jets de projectiles	5
Tags sur bâtiment	4
Vandalisme	4
Bris de vitre	3
Dégradation de clôture	3
Déjection canine	3
Barbecue sauvage	2
Vidage d'extincteur	2
Dégradation d'espace vert	1
Dégradation de boîte aux lettres	1
Dégradation de végétaux	1
Incendie de conteneur	1
Incendie de mobilier	1

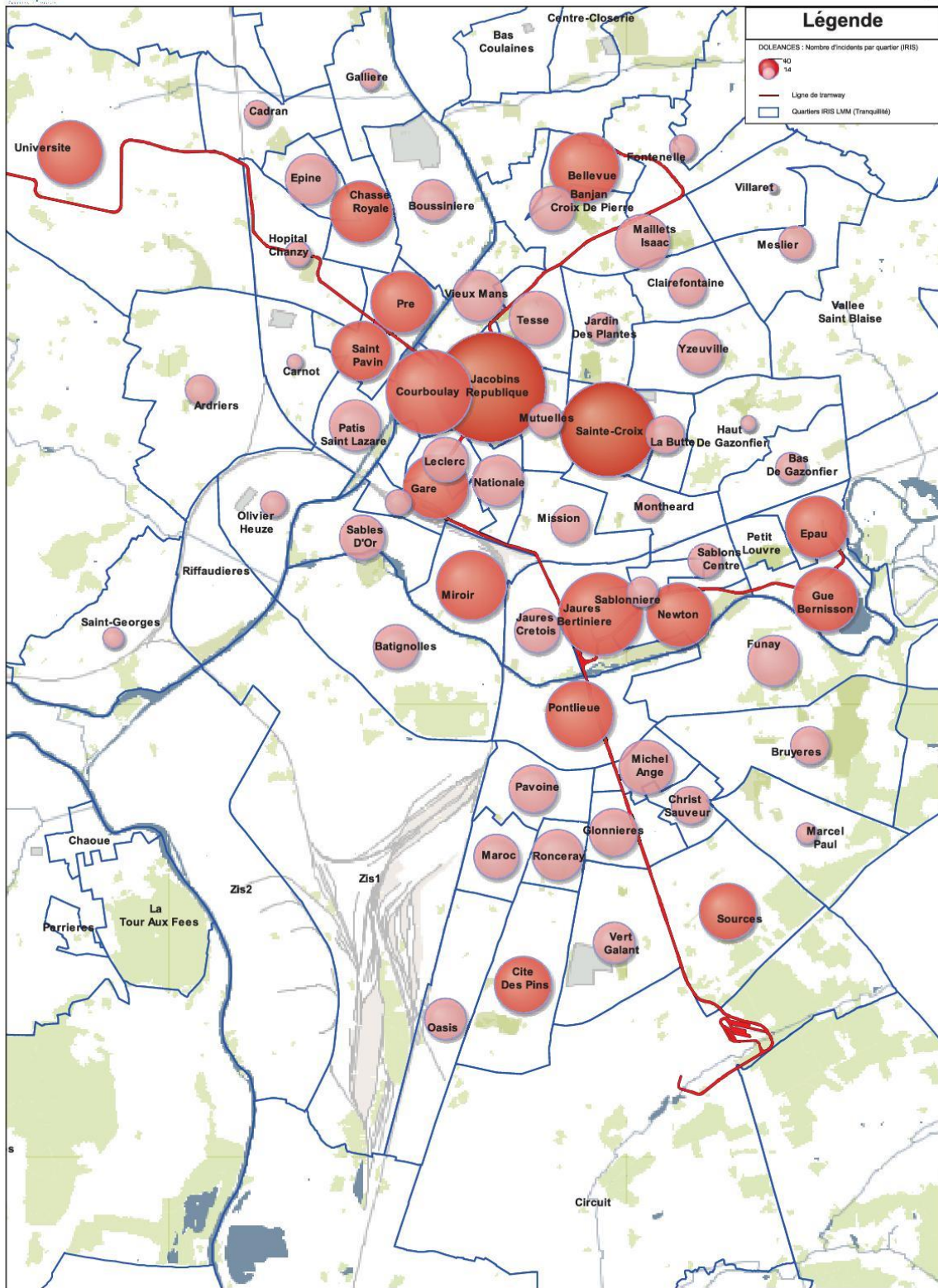
Jets de projectiles sur véhicule/avec impact	1
Souillures d'ascenseur	1
◆ Atteintes morales aux personnes	
Problèmes de comportement	22
Insultes	11
Menaces	11
Agression verbale	5
Exhibitionnisme	5
Non renseigné	4
Dispute / conflit	2
Chahut	1
Menaces sur personnel	1
◆ Destructures et dégradations de biens publics	
Squat de propriété de Le Mans Métropole	10
Barbecue sauvage	8
Souillures	8
Déjection canine	7
Dégradation de mobilier urbain	6
Autres dégradations	4
Autres incendies volontaires	2
Dégradation d'équipement	2
Vandalisme	2
Bris de vitre	1
Dégradation d'espace vert	1
Dégradation de porte de hall	1
Dégradation de végétaux	1
Vidage d'extincteur	1

Répartition par quartier Iris

Les différentes demandes concernent l'ensemble de la ville même si les secteurs du cœur de ville sont les plus concernés.

Quartiers IRIS	Nombre d'incidents
Jacobins République	40
Sainte-Croix	31
Courboulay	26
Jaurès Bertinière	25
Bellevue	19
Miroir	19
Pontlieue	18
Gare	17
Gué Bernisson	17
Newton	17
Université	17
Chasse Royale	16
Epau	16
Pré	16
Saint Pavin	15
Cité des Pins	14
Sources	14
Maillets Isaac	13
Michel Ange	13
Tesse	13
Epine	12
Funay	12
Nationale	12
Ronceray	12
Pâtis Saint Lazare	12
Vieux Mans	12
Glonnières	11
Pavoine	11
Banjan Croix de Pierre	10
Batignolles	10
Jaurès Crétois	10
Leclerc	10
Maroc	10
Sables d'Or	10
Yzeuille	10
Boussinière	9
Oasis	9
Vert Galant	9
Bruyères	8
Christ Sauveur	8
Clairefontaine	8
La Butte	8
Mission	8
Meslier	7
Mutuelles	7
Sablons Centre	7
Ardriers	6
Bas de Gazonfier	6
Jardin des Plantes	6
Sablonnière	6

Cadran	5
Fontenelle	5
Hôpital Chanzy	5
Monthéard	5
Novaxis	5
Olivier Heuzé	5
Gallière	4
Marcel Paul	4
Saint-Georges	4
Carnot	3
Haut de Gazonfier	3
Villaret	2
Circuit	1
Petit Louvre	1
Riffaudières	1
ZIS 1	1
ZIS 2	1
Zone Commerciale Sud	1
TOTAL	708



Objectifs 2016

Pour l'année 2016, l'objectif de la Municipalité conformément à la Stratégie territoriale se Sécurité et de prévention de la délinquance est de développer la communication autour du Centre d'appel de la Tranquillité Publique notamment dans le cadre du déploiement de la Police municipale.

Par ailleurs, dans le cadre de la création du service Prévention - Sécurité, une attention toute particulière sera apportée au suivi des doléances des habitants avec un principe simple : tout appel doit obtenir une réponse rapidement. Chaque demande devra, notamment, faire l'objet d'un courrier réponse au demandeur.